



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.166/PC/L.20
1er septembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ PRÉPARATOIRE DU SOMMET MONDIAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Deuxième session
New York, 22 août-2 septembre 1994
Point 3 de l'ordre du jour

ÉTAT DES PRÉPARATIFS DU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Éléments susceptibles de figurer dans un projet concernant l'état des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social

Note du Secrétariat

A

Fonds d'affectation spéciale pour le Sommet mondial pour le développement social

1. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Rappelle la résolution 47/92 de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1992, dans laquelle l'Assemblée a invité le Secrétaire général à créer un Fonds d'affectation spéciale pour le Sommet mondial pour le développement social, afin de mobiliser auprès de sources publiques et privées des contributions volontaires destinées au financement des activités supplémentaires nécessaires pour préparer et tenir le Sommet, y compris les réunions préparatoires régionales, ainsi qu'au financement de la participation des pays les moins avancés au Sommet et à ses préparatifs;

b) Rappelle également la résolution 48/100 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1993, dans laquelle l'Assemblée a invité tous les États à contribuer généreusement au Fonds d'affectation spéciale;

c) Note que des contributions au Fonds d'affectation spéciale ont été reçues de 12 États et les remercie de leur générosité et de leur appui;

d) Réaffirme qu'il importe que les pays les moins avancés participent aux préparatifs du Sommet et au Sommet lui-même;

e) Demande instamment à tous les États, organisations publiques et privées et particuliers de contribuer généreusement au Fonds d'affectation spéciale afin d'appuyer les activités préparatoires en vue du Sommet et, en particulier, de faciliter la participation la plus large des pays les moins avancés aux préparatifs du Sommet et au Sommet lui-même, y compris en versant dans la mesure où le Fonds d'affectation spéciale disposerait des ressources correspondantes, une indemnité de subsistance aux représentants de ces pays.

B

Activités entreprises depuis la première session du Comité préparatoire

Coopération avec le gouvernement hôte

2. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social remercie vivement le Gouvernement danois des préparatifs qu'il a faits en vue du Sommet, et prend acte avec satisfaction de la signature de l'accord avec le gouvernement hôte passé entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement danois.

Activités nationales

3. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Exprime sa gratitude aux États qui ont présenté des rapports nationaux, note que le Secrétariat a reçu au total 26 rapports nationaux, y compris ceux qui ont été présentés à la première session du Comité préparatoire, et invite le Secrétariat à étudier la possibilité d'élargir la diffusion et l'utilisation de ces rapports;

b) Invite les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à créer des comités nationaux pour préparer le Sommet et invite également les gouvernements à informer le Secrétariat, dans toute la mesure du possible, de la création de ces comités;

c) Prie le Secrétariat d'informer le Comité préparatoire, à sa troisième session, selon des modalités appropriées, des activités entreprises au niveau national en rapport avec les préparatifs du Sommet.

Colloques, séminaires et ateliers

4. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Prend note des activités entreprises par le Secrétariat dans le cadre des préparatifs du Sommet, y compris, notamment, l'organisation de colloques, séminaires et ateliers sur les questions ayant un rapport direct avec le Sommet;

b) Prend note de la teneur du résumé des débats d'une réunion d'experts sur la pauvreté organisée par le Secrétariat et la Banque mondiale et qui s'est tenue à Lusaka (Zambie) en juin 1994;

/...

c) Remercie le Gouvernement zambien de l'aide et de la coopération qu'il a apportées en vue d'organiser cette réunion, et le Gouvernement néerlandais de la contribution financière qu'il a faite en vue de la convocation de cette réunion;

d) Prend note des colloques, séminaires et ateliers organisés par d'autres organismes des Nations Unies, gouvernements, organisations non gouvernementales et organismes publics et privés, et les remercie de la contribution qu'ils ont apportée au processus global de préparation et de suivi du Sommet;

e) Note avec satisfaction les activités d'appui entreprises au niveau régional, notamment par les commissions régionales;

f) Encourage l'Organisation des Nations Unies et les organisations apparentées, les gouvernements et les organisations et institutions non gouvernementales et intergouvernementales à continuer à prendre des initiatives à l'appui des préparatifs du Sommet, notamment en organisant des séminaires, des ateliers et des colloques.

C

Organisations non gouvernementales

5. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Note avec satisfaction qu'un grand nombre d'organisations non gouvernementales ont été accréditées auprès du Comité préparatoire;

b) Remercie les organisations non gouvernementales de leur contribution aux préparatifs du Sommet;

c) Encourage les organisations non gouvernementales nationales et internationales à continuer à participer activement aux préparatifs et au suivi du Sommet.

D

Programme d'information

6. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Prend note avec satisfaction des activités entreprises par le Département de l'information du Secrétariat quant à la diffusion d'informations sur le Sommet, ses objectifs et les questions qui y seront examinées, ainsi que de la stratégie médias proposée par le Département;

b) Prend note également de la participation active des centres d'information des Nations Unies aux activités promotionnelles spéciales, à l'exécution du programme d'information et à la mise en oeuvre de la stratégie médias;

/...

c) Encourage le Département de l'information du Secrétariat à poursuivre son action en vue d'appeler sur le Sommet l'attention d'un public aussi large que possible;

d) Encourage tous les organismes des Nations Unies à faire une place au Sommet et à ses objectifs dans leurs activités d'information.
